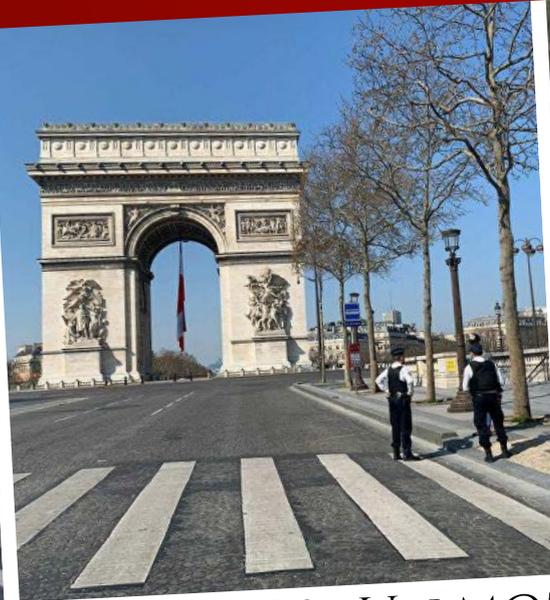
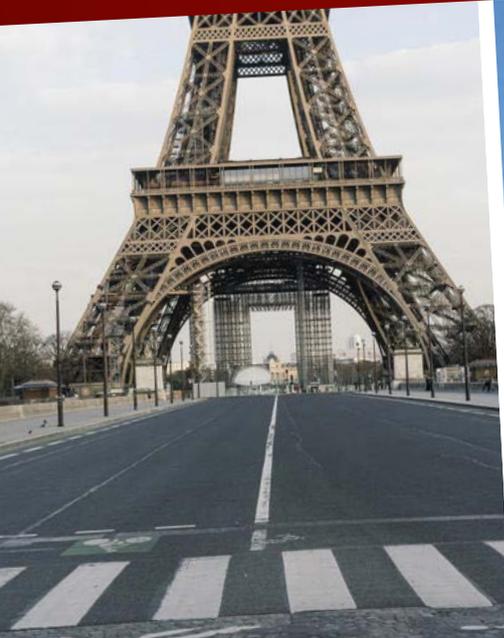


n° 676 - avril 2020

LA SAUVAGINE

ANCGE - LA REVUE MENSUELLE DES CHASSEURS DE GIBIER D'EAU



MARS 2020 : UN MONDE AU RALENTI



Ce numéro d'avril 2020, est exceptionnellement distribué gracieusement par voie numérique en raison du confinement de la population

Communiqué ANCGE

UN AUTRE MIGRATEUR

Suivi de balisage

**NOS SOUCHETS
SE FONT LA BALISE !**

Dossier

GESTION DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ

Connaissances ornithologiques

LA BERGERONNETTE PRINTANIÈRE



Mykola Swarnyk (CC BY-SA 3.0)

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)



Mykola Swarnyk (CC BY-SA 3.0)



ASSOCIATION NATIONALE DES
CHASSEURS DE GIBIER D'EAU

La Sauvagine

Revue Mensuelle éditée par l'Association
Nationale des Chasseurs de Gibier d'eau

Siège social :

13 rue du Général Leclerc
92136 ISSY LES MOULINEAUX

Service Administratif & Financier :
BP54 - 14310 VILLERS BOCAGE
09 82 12 11 99

Directeur de publication :
Didier VERGY

Responsable de rédaction :
Bernard GARNIER
Email : garnier.bp@club-internet.fr

Publicité :
Martine VILAR
Email : president@ancge.asso.fr

Service Commercial:
Martine VILAR
Email : boutique@ancge.asso.fr

Conception graphique :
Julien BOUDAUD
www.jboudaud.fr

images : Pierrick François, ACDPF45, La Sauvagine
Vendéenne, Charles J Sharp, Alpsdake, Andrew C, Björn S,
Dominic Sherony, Hans Hillewaert, Mykola Swarnyk, Pkspks,
Ron Knight, Sammy Sam, Yerpo, Zeynel Cebeci
<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.en>

C.C.P. Paris 58-32-01

Le numéro : 2,50 €

Abonnement sauvagine (12 numéros)

France : 18€

Etranger : 30 €

Pour information :

Les abonnements souscrits sont valables 12 mois

La rédaction n'est pas responsable des textes, dessins
et photos publiés qui engagent la seule responsabilité
de leurs auteurs. Les documents reçus ne sont pas
rendus et leur envoi implique l'accord de l'auteur
pour leur libre publication. La reproduction des
textes, dessins et photos de ce numéro est interdite.
La Sauvagine se réserve tous droits de reproduction
et de traduction dans le monde entier.

Impression :

Société d'Imprimerie du Boulonnais, ZI de la Liane
B.P. 343 Boulogne-sur-Mer CEDEX

Commission Paritaire : n° 0917 G 80476

SIRET : 78471932000052

TVA Intracommunautaire FR79784719320

N°676 - AVRIL 2020

L'ANCGE remercie les personnes qui ont
contribué aimablement à la réalisation
de ce numéro, nos partenaires et
annonceurs qui nous font confiance et tous
nos fidèles lecteurs.

Pour les envois de documents
à faire paraître dans la revue
Email : president@ancge.asso.fr

ÉDITO 4

COMMUNIQUÉ ANCGE 6

Un autre migrateur

COMMUNIQUÉ FNC 7

COMMUNIQUÉ OFB 8

SUIVI BALISAGE 10

Nos souchets se font la balise !



DOSSIER 12

Gestion de l'eau et biodiversité



CONNAISSANCES ORNITHOLOGIQUES 16

La Bergeronnette printanière

OBSERVATIONS RÉGIONALES 20

VIE ASSOCIATIVE 22

La Sauvagine Vendéenne : 150 nids confectionnés



11^{ème} édition de « J'aime la Loire... PROPRE » 24



ADHÉSION 31

BAGUES 33

JEUX 35

Comme vous le savez tous, le monde, notre nation et nous tous traversons une crise sanitaire majeure d'une gravité exceptionnelle qui bouleverse nos vies et nos habitudes profondément. Qui aurait imaginé, il y a encore quelques semaines que presque trois milliards d'êtres humains seraient obligés d'être confinés,

comme au Moyen Âge, pour lutter contre cet ennemi invisible, qu'est le virus Covid-19 ? Cette grave et profonde crise va bouleverser à l'avenir l'ordre établi de la mondialisation entre les personnes et des échanges économiques, elle bouleversera également notre perception de la vie humaine si précieuse. Nous devons et devons retrouver des réflexes de solidarité et de bienveillance envers autrui, ces valeurs fondamentales du vivre ensemble que nos sociétés surdéveloppées, numérisées et modernes avaient tendance à occulter.

Nous sommes tous également stupéfaits de l'impréparation des principaux états occidentaux face à cette pandémie mondiale, alors qu'en 2009 des stocks stratégiques avaient été réalisés suite à un épisode épidémique majeur de grippe aviaire H1N1. Les activités de notre association, comme beaucoup d'autres activités, sont perturbées fortement par cette crise sanitaire, néanmoins l'équipe bénévole de l'ANCGE continuera à vous informer par le biais de



l'outil numérique et de la Sauvagine, pour garder ce lien précieux, de l'engagement associatif, qui nous tient tous à cœur.

Notre assemblée générale ordinaire 2020 qui devait avoir lieu le 23 mai 2020 en Vendée est reportée au mois de septembre 2020 sous forme d'un Conseil d'administration exceptionnel

restreint à Paris, si les mesures sanitaires sont allégées d'ici là.

Toute l'équipe de l'ANCGE, veut également par le biais de cet éditorial, rendre à l'honneur et remercier toutes ces professions qui font face directement et frontalement à cette crise sanitaire, mettant leur propre santé et leur vie en jeu. Les soignants, les pompiers et forces de l'ordre, les caissières de supermarchés, les éboueurs, les routiers, les postiers et l'ensemble de tous les métiers dit des petites « mains » qui permettent que la société civile continue à fonctionner même au ralenti.

Au nom de tous les membres actifs de notre association, je vous souhaite à toutes et à tous de pouvoir traverser cette dure épreuve le plus sereinement possible et de bien prendre soin de vous et de vos proches.

Amitiés en Saint-Hubert,

Bernard Garnier – Secrétaire général de l'ANCGE

DÉCÈS DE GIOVANNI BANA

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de Giovanni BANA le 20 mars 2020 à Milan. Il était le Président des chasses traditionnelles européennes, après avoir dirigé la FACE et la Fédération Italienne des Chasseurs. Il a toujours donné de son temps pour la défense de la chasse. Passionné par les migrateurs, il menait toujours à son âge un combat sans merci face aux destructeurs de nos passions et de nos traditions.

Membre fondateur de l'OMPO, il a toujours eu cette vision Européenne de la défense de la chasse des espèces migratrices, qui n'ont évidemment pas de frontière. Nous avons l'habitude d'échanger et de coopérer sur les dossiers liés au gibier d'eau.

L'assemblée générale de l'OMPO, était chaque année l'occasion d'échanger autour du verre de l'amitié et de parler de nos passions communes.

Toute l'équipe de l'ANCGE présente ses condoléances à la famille et aux proches de Giovanni.



Hommage de la FACE

It is with deep sadness that I inform you of the death of Avv. Giovanni Bana, one of the founders of FACE, former FACE President (1988-1991), former FACE Vice-President and Honorary FACE President.

Many will remember Giovanni Bana as a strenuous defender of sustainable hunting in Europe, a very keen ornithologist and champion of migratory bird hunting and conservation in the Mediterranean.

All who knew him marvelled at his energy. Testament to this was his ability to devote time to his law practice, the Arosio bird observatory in Como, and the European Foundation Il Nibbio.

A charismatic lawyer, esteemed by all his European colleagues, he was actively involved since

European Federation for Hunting and Conservation



the early stages of the development of FACE in 1977 and devoted much of his time and valuable skills to the defence and promotion of hunting in Europe for over 40 years.

We will miss his enthusiasm and strong will!

We extend our sincere condolences to his family and friends.

Torbjörn Larsson, President of FACE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	N	O	T	R	E	D	A	M	E
2	E	R	R	E	U	R		A	N
3	A	P	A	I	S	A	N	T	
4	N	A	I	T		P	I	E	D
5	M	I	T	E	E		E	R	E
6	O	L	E	R	O	N		I	V
7	I	L		E	L	I	R	A	I
8	N	A	C	R	E		S	U	D
9	S	I	D	A		T	A	X	E

SOLUTIONS DES JEUX DU N° 675 - MARS

Chasseurs	Enfants	Déguisements
Alain	Hélie	un tigre
Benjamin	Charles	Spiderman
François	Léa	Un lion
Pierre	Marie	Un dragon

20 mars 2020

UN AUTRE MIGRATEUR

Cela fait déjà plusieurs jours que les cigognes travaillent sur leurs nids. Les hirondelles sont de plus en plus nombreuses et on entend déjà, au cœur des campagnes, le chant mélodieux et typique de la Huppe fasciée. La migration des oiseaux africains est en cours et leurs retours imminents.

.....
Malheureusement, un autre migrateur a fait son apparition sur le sol européen. Un virus migrateur qui utilise l'Homme comme hôte pour progresser, infecter et tuer.

Dans ce contexte difficile, loin de nos marais et de notre mode de vie habituel, nous souhaitons apporter quelques précisions quant aux activités de l'ANCGE et à la chasse en général.

Tout d'abord, nous confirmons, que pour l'heure, le service de distribution des bagues de l'ANCGE est fonctionnel, même si nous vous conseillons de passer par notre boutique ancge.fr. Nous sommes toutefois tributaires de l'usine de fabrication et de l'acheminement des bagues entre l'usine et nos locaux, puis entre l'ANCGE et votre domicile. Si la situation venait à changer, nous ne manquerons pas de vous en informer. L'ensemble

de l'équipe de l'ANCGE reste à votre disposition pour vous apporter des informations ou renseignements au besoin.

Nous tenons par ailleurs à vous rappeler que toutes les actions de chasse ou de piégeages sont désormais interdites. Vos déplacements doivent être réduits au strict minimum. Cependant, le bien-être animal faisant partie des priorités tolérées par le protocole mis en place par le gouvernement, vous avez parfaitement le droit de vous déplacer sur le lieu de détention de vos appelants pour les nourrir. Pour cela, nous vous conseillons de vous munir de votre permis de chasser ; cela ne peut que légitimer davantage votre déplacement. Par ailleurs, il convient bien entendu de se munir également de l'attestation de sortie actuellement en vigueur.

Nous traversons une période difficile. De notre sérieux dépend notre possibilité de profiter à nouveau de notre vie d'amoureux de la nature, des oiseaux et de la chasse. En attendant de pouvoir contempler à nouveau les oiseaux migrateurs, prenez soin de vous.

L'équipe de l'ANCGE



CONFINEMENT : LE CAS DES APPELANTS

La fédération nationale des chasseurs est intervenue auprès de la Secrétaire d'État et auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire concernant le cas des appelants. En effet depuis le début du confinement, un certain flou régnait autour des soins et du nourrissage de ces derniers, certains chasseurs ayant même été verbalisés.

Voici le communiqué de la FNC :

Suite au renforcement des mesures de confinement et à la nouvelle attestation de déplacement dérogatoire à produire, le cas des personnes se déplaçant pour aller nourrir des appelants à plus d'1 km n'avait pas été pris en compte, ce qui a donné lieu à quelques verbalisations. Nous sommes donc intervenus auprès du cabinet de

Madame Emmanuelle Wargon dont voici la réponse : « Le déplacement des particuliers détenant des animaux (chevaux, ânes, etc.) non localisés sur le lieu de confinement et nécessitant des soins est toléré au titre du motif n°5. Cela couvre les appelants. »

Nous ajoutons à cela qu'il est conseillé, si vous en avez la possibilité, de limiter malgré tout vos déplacements, et de concert avec les chasseurs et huttes voisines par exemple, de ne sélectionner qu'un seul chasseur qui s'occupe des appelants sur différentes mares proches.

*Source : ChassePassion.net
Par Jacques Cheval - 26 mars 2020*



AG ANCGE 2020 ANNULÉE

L'assemblée générale annuelle ordinaire 2020 de l'ANCGE, qui devait se dérouler le 23 mai 2020 en Vendée, est annulée par respect des règles sanitaires en vigueur, suite à la crise épidémique mondiale du virus Covid-19.

Nous vous tiendrons informé de la suite à donner à cette annulation quand les règles sanitaires seront allégées.

Merci pour votre compréhension – L'équipe de l'ANCGE





Communiqué de presse

Mardi 3 Mars 2020

PREMIERE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFB

L'Office français de la biodiversité (OFB), créé le 1^{er} janvier 2020 a tenu ce mardi 3 mars la première réunion de son conseil d'administration (CA). Celui-ci compte 43 membres, regroupés en cinq collèges.

L'OFB est un établissement public de 2 800 agents, dirigé par Pierre DUBREUIL, nommé par décret du 30 décembre 2019. Sa mission est de reconquérir la biodiversité sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultra-marin. Il exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine.

Après avoir entendu une présentation du nouvel établissement (organisation, gouvernance, principales missions), de ses enjeux et de son budget 2020 arrêté par décision conjointe des ministres, le CA a élu en son sein son Président, M. Thierry BURLLOT, Vice-Président de la Région Bretagne et président du comité de bassin Loire-Bretagne ainsi que trois vice-Présidents :

- 1^{ère} vice-présidente : Mme Sandrine BELIER, directrice d'Humanité et Biodiversité
- 2^e vice-président : M. Hubert-Louis VUITTON, président de la Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher et de la Fédération régionale des chasseurs du Centre-Val de Loire ;
- 3^e vice-présidente : Mme Sylvie GUSTAVE-DIT-DUFLO, vice-présidente de la Région Guadeloupe.

Deux commissions spécialisées ont été créées lors de ce premier CA :

- une commission des interventions, qui examinera les conventions, subventions et concours financiers ;
- une commission des finances et de l'audit, qui instruira les dossiers relatifs au budget, au contrôle interne budgétaire et comptable, et aux marchés.

Le CA a en outre adopté les délibérations nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Enfin, il a approuvé le lancement par l'Office d'un appel à projets concernant la mobilisation des associations pour la biodiversité auquel l'OFB contribuera pour 2 millions d'euros, aux côtés du ministère chargé de l'écologie qui apportera le même montant.

Enfin, le CA a donné un avis favorable sur le principe de l'évolution du parc naturel marin des Glorieuses en réserve naturelle nationale, qui permettra de contribuer à atteindre l'objectif fixé par le Président de la République, de placer 10% du territoire en protection forte.

Contact presse

Florence Barreto : 01 45 14 88 57 / 06 98 61 74 85

Marine Didier : 01 45 14 37 08 / 07 63 32 69 89

Press@ofb.gouv.fr

Office français de la biodiversité

Pôle de Vincennes

« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar

94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr

Issy-les-Moulineaux, le 19 mars 2020

COMMUNIQUÉ FNC

Chers amis chasseurs,

La situation des mesures à appliquer évolue chaque jour.

Suite à mon premier communiqué, qui avait été validé par le ministère, de nouveaux changements entrent en action dès aujourd'hui. Évidemment, même pendant une crise majeure comme celle que nous vivons, l'écologie punitive continue son travail politique contre les ruraux et la chasse en général, en faisant le siège du ministère de l'écologie. A noter aussi que de nombreux chasseurs y vont de leur interprétation personnelle des recommandations. Bref un beau bordel général, et des gens qui se posent beaucoup de questions au regard de cette cacophonie.

Je vous demande donc de vous référer uniquement aux communiqués généraux de la FNC, et bien sûr aux décisions prises au final par votre fédération départementale.

Pour revenir aux changements :

- Vous pouvez toujours aller nourrir seul vos animaux qui ne se trouvent pas sur votre lieu de résidence, comme les chiens, les chevaux, les appelants... Vous devez alors vous munir de votre attestation dûment remplie, et de votre permis de chasser.
- Toute action de régulation ou de chasse est dorénavant interdite.
- Le piégeage et le gardiennage sont dorénavant interdits.
- L'agrainage du petit gibier, ou des sangliers est dorénavant interdit.

Mes chers amis, je vous redemande la plus grande prudence, et de faire le maximum pour que le virus cesse sa propagation le plus rapidement possible. Chacun peut également choisir de rester chez soi s'il n'y a pas d'urgence, c'est au final la meilleure solution.

Bien sûr beaucoup de questions restent en suspend, comme les dégâts occasionnés aux cultures, et le paiement de ceux-ci dans quelques mois. Il est évident que vu les dernières décisions prises, les fédérations et les chasseurs ne pourront être mis à contribution.

Je voudrais également vous demander de ne pas répondre aux abrutis de l'écologie punitive, de l'anti-spécisme et des pseudos naturalistes qui vous traînent dans la boue sur les réseaux sociaux. Cette période troublée révélera les côtés les plus sombres de l'espèce humaine, mais

ne rentrez pas dans la surenchère, nous réglerons tout cela après la crise.

Je voudrais également remercier chaleureusement le personnel médical qui fait un travail remarquable pour combattre ce terrible virus, mais aussi toutes les forces de police et de gendarmerie qui font régner l'ordre, ainsi que tous les français qui continuent à travailler pour alimenter les autres en ressources essentielles. Sans eux, nous serions déjà plongés dans une guerre civile.

Je demande aussi à chaque président de société, d'ACCA ou de chasse privée de prendre contact avec le maire rural de sa commune. Notre réseau peut venir en soutien à ces maires pour aider dans nos communes désertifiées les plus faibles. La solidarité reste une valeur majeure des ruraux et des chasseurs, alors si il faut aider n'hésitez pas à le faire, mais uniquement sur ordre des maires de nos communes, et en respectant scrupuleusement les mesures barrières.

Bon courage à tous !

Amitiés en Saint Hubert !

Willy SCHRAEN



Fédération Nationale des Chasseurs

NOS SOUCHETS SE FONT LA BALISE !

La Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée, dans le cadre d'une thèse réalisée par Axelle Moreau sous encadrement scientifique de l'université de La Rochelle, a lancé un appel à contributions auprès de mécènes désireux de s'investir dans la recherche scientifique concernant les invertébrés aquatiques et les oiseaux d'eau, en l'occurrence le canard souchet.

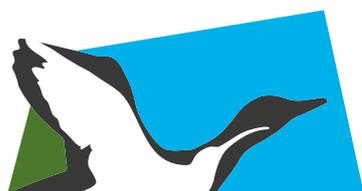
L'ANCGE, lors de son dernier CA et après l'avis favorable de la commission scientifique, a validé le financement de 10 balises GPS/GSM à hauteur d'un montant global de 12 340 euros. Il faut remercier vivement l'ANCGE et son Président pour le gros effort financier consenti ; nul doute que cette contribution scientifique va permettre une meilleure connaissance

des oiseaux d'eau et de leur comportement alimentaire. L'objectif essentiel sera de cerner les relations entre les invertébrés, les habitats et le souchet.

Ainsi, nous devrions prouver scientifiquement tout l'apport en biodiversité de nos mares à vocation cynégétique et environnementale. Nous aurions alors toute légitimité à demander aux pouvoirs publics le libreaccès à la ressource en eau afin de préserver l'écosystème de nos mares.

Les balises GPS/GSM vont être équipées sur 60 individus entre 2020 et 2021 lors des stationnements pré-nuptiaux et pendant la période de reproduction.

Ils sont répartis entre le marais breton vendéen et le marais poitevin.



ANCGE
ASSOCIATION NATIONALE DES
CHASSEURS DE GIBIER D'EAU



Une carte des déplacements sera fournie une fois par mois au mécène, en l'occurrence l'ANCGE, en sélectionnant un ou des trajets intéressants.

Il a fallu trouver des noms à ces canards en tenant compte de la parité des genres. Après consultation d'administrateurs de l'ANCGE et en respectant les critères choisis en commun, voici notre choix :

5 noms masculins :

- Gammare : nom d'un invertébré aquatique qualifié de sentinelle des marais car sa présence est un bio-indicateur de la qualité des eaux
- Comte Joseph de Valicourt, : fondateur en 1935 de l'ANCGE et président pendant 40 ans
- Le Scirpe des marais : plante palustre filtrante des zones humides
- Rouge de rivière (appellation locale du souchet)
- Marais poitevin

5 noms féminins :

- Camargue ;
- Dombes ;
- Baie de Somme ;
- Champagne humide ;
- Baie du Mont St Michel.

Précisons aussi que la Sauvagine Vendéenne et l'ADCGELA ont parrainé également chacun une balise. Nous espérons d'ailleurs que de nombreuses associations s'engageront dans ce programme.

Pour les candidats au parrainage de balises, vous pouvez contacter par courriel Sébastien Farau : sfarau@chasse85.fr.

La Fédération des chasseurs de Vendée et son directeur Sébastien Farau ne manquent pas de communiquer régulièrement sur les premiers suivis télémétriques des canards souchets capturés, équipés d'une balise nasale puis relâchés ; les premiers suivis sont positifs et nos canards se cantonnent dans le secteur pour le moment.

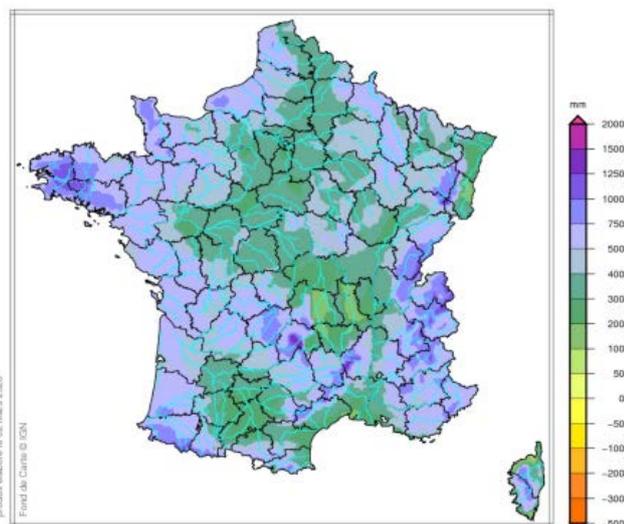
Ce sujet passionnant fera l'objet d'une intervention par Sébastien Farau lors de la prochaine AG ANCGE en Vendée à Talmont St Hilaire.

*Didier Richardeau,
administrateur ANCGE
avec la collaboration de
Hervé Graton et de
Pierrick François*



GESTION DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ

L'hiver a été long cette année. Ou devrais-je dire pluvieux ! Pas ou très peu de froid cette année sur la Charente-Maritime, comme dans le grand Sud-ouest, mais un record de pluviométrie et des marais qui se sont remplis d'eau entre les mois d'octobre et de février.



Cumul des précipitations efficaces de septembre 2019 à février 2020 :
eau disponible pour l'écoulement et la recharge des nappes

Dans certains secteurs, de nombreux chasseurs n'ont pas pu faire l'ouverture par manque d'eau puis, ailleurs, une fois que la pluie a blanchi les marais, l'excédent d'eau a noyé les installations, rendant la pratique de la chasse délicate. La vie du chasseur est ainsi faite de réussites et de frustrations, toujours en lien avec les conditions météorologiques et les caprices de Dame Nature. C'est à nous de nous adapter à ces milieux, pourtant créés de la main de l'Homme il y a plusieurs siècles.

Le chasseur doit bien souvent s'adapter à la gestion hydraulique des zones humides et subit bien trop souvent les ouvertures, sauvages ou non, légitimes ou non, d'ouvrages de gestion de nos zones humides. En tant que représentants d'associations cynégétiques, comment expliquer aux chasseurs que les fossés sont à sec un 15 février alors que météoFrance comptabilise plus de 500 mm d'eau tombé entre septembre 2019 et février 2020 sur le secteur en question ?



Deux spatules blanches, une adulte et une juvénile profitent d'une bassine temporaire d'eau douce pour s'alimenter



Une cistude d'Europe, seule tortue aquatique autochtone des marais Atlantique

Photos : Pierrick François

Les chasseurs sont de plus en plus conviés aux discussions autour de la gestion hydraulique. C'est déjà une avancée notable par rapport au passé. Les chasseurs ne sont pas des « professionnels » du marais ; nous exerçons une activité récréative. Est-ce pour autant une raison de si peu nous considérer dans la gestion des milieux ? Est-ce nécessaire de rappeler que le chasseur présente deux avantages indéniables :

1 - Il est vecteur d'un développement économique important, avec 27 800 emplois directs et près de 4 milliards d'euros de chiffres d'affaires sur l'ensemble de sa filière. Alors que nos opposants s'attachent à détruire la chasse, c'est également un pan de l'économie nationale qu'ils attaquent.

2 - Il n'est pas un destructeur de l'environnement ni un simple consommateur de la nature. Il est bien plus que cela : c'est un « producteur de biodiversité »

selon les termes d'Hervé Graton, président de la Sauvagine vendéenne. Cela s'applique notamment à tous ceux et celles qui sont gestionnaires de leur marais, de leur hutte, tonne ou gabion.

Nos mares de chasse et l'entretien de nos milieux favorisent grandement le développement de la biodiversité. Un marais bien entretenu, c'est un marais qui produit. Ayant la chance de gérer un petit marais de 3 hectares, j'ai eu l'opportunité au printemps 2019 de voir se reproduire plusieurs espèces - et peu importe qu'elle soit chassable ou non - : Tadorne de Belon, Canard colvert, Avocette élégante, Echasse Blanche, Goéland Brun, Gorge bleue à miroir. Outre la reproduction, le marais a accueilli des centaines d'oiseaux en transition migratoire ou en recherche alimentaire.

Les chasseurs gèrent des milieux d'hectares de zones humides créant ainsi une mosaïque d'espaces privilégiés. Le seul élément dont nous avons besoin, c'est de pouvoir stocker de l'eau en hiver pour pouvoir la gérer en période sèche.

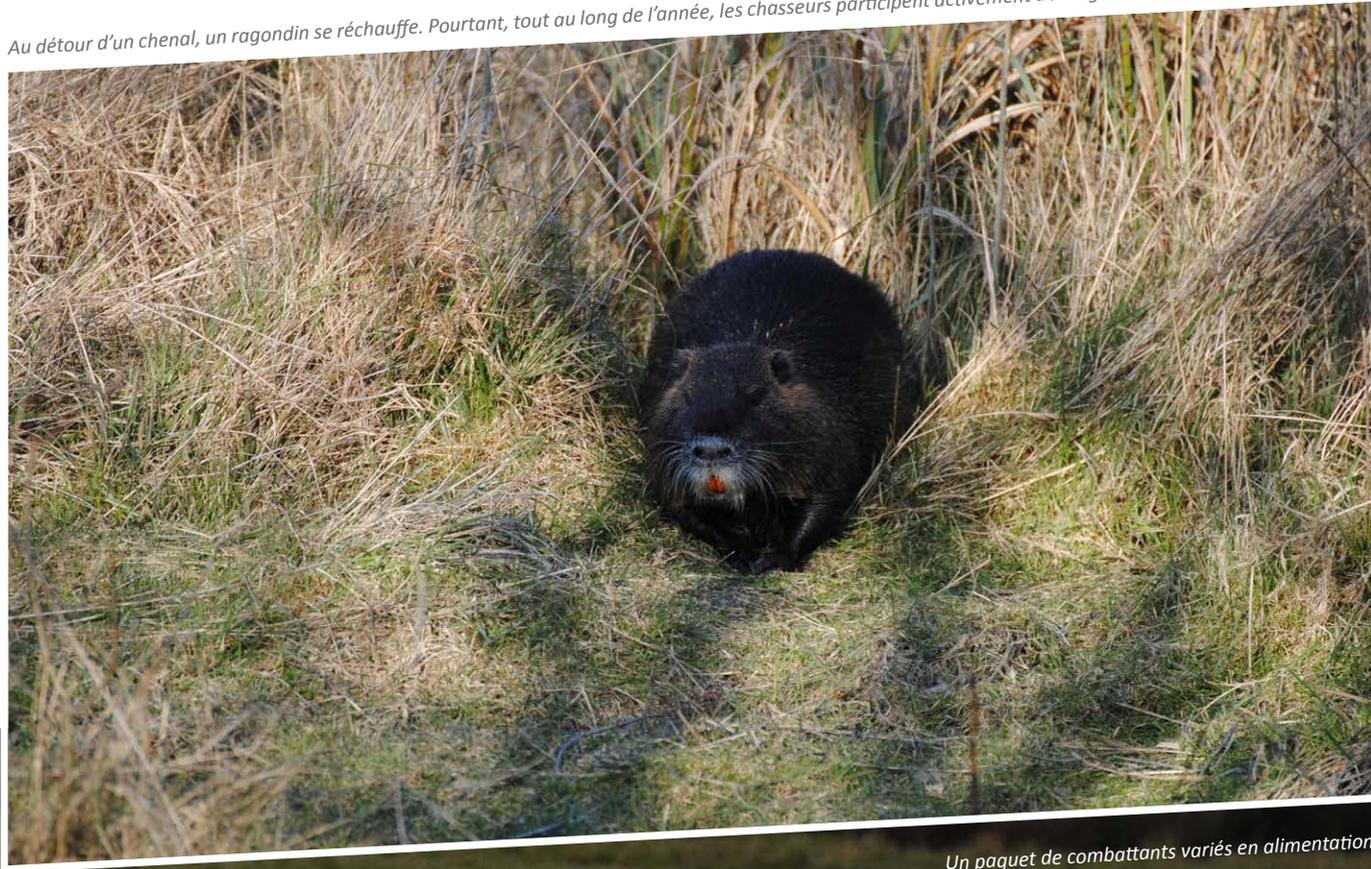
Outre l'avifaune, la gestion cynégétique d'une zone humide permet le développement de nombreux taxons : insectes aquatiques, reptiles, mammifères ...

En ce début du mois de mars, j'ai eu l'occasion de faire un « petit tour au marais » dans le Sud Charente-Maritime, avant le confinement. Le mois de mars est le mois idéal pour observer des migrateurs toujours en transit et pour contempler la nature qui se réveille et sort de l'hiver. L'occasion de flâner, rêver et d'y faire de jolies rencontres.

Pierrick François, ACTCM / ANCGE



Au détour d'un chenal, un ragondin se réchauffe. Pourtant, tout au long de l'année, les chasseurs participent activement à la régulation de cette espèce invasive.



Photos : Pierrick François

Un paquet de combattants variés en alimentation



LA BERGERONNETTE PRINTANIÈRE

Comme toutes les bergeronnettes, la Bergeronnette printanière est un petit oiseau élancé et gracieux, avec sa longue queue typique de l'espèce et ses hautes pattes.



CLASSEMENT

Classe : Oiseaux
Ordre : Passériformes
Famille : Motacillidés
Genre : Motacilla
Espèce : Motacilla flava

DESCRIPTION

Le mâle adulte, présente un plumage jaune sur les parties inférieures et vert lavé de

Brunâtre sur les parties supérieures. Sur les couvertures, les barres alaires sont blanches ou jaune pâle. En fonction des sous-espèces (voir ci-dessous), le pattern de la tête est variable. La tête est grise, avec un long sourcil de la base du bec en arrière de l'œil et un fin trait blanc au menton.

La femelle adulte présente un plumage plus pâle, allant du jaune pâle à crème dessous. Le dessin de la tête est moins net que chez le mâle, le sourcil étant crème et non blanc.

Le juvénile ressemblent aux femelles, avec des couleurs plus ternes encore, les parties inférieures étant blanchâtres.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

En Europe, l'aire de nidification la Bergeronnette printanière s'étend des Iles Britanniques, à l'Ouest de la France, au sud de la Suède, à la Russie occidentale, au nord de l'Ukraine et jusqu'au Alpes Italiennes.

En France, l'espèce niche dans une grande partie du territoire. Elle est absente de Corse ou y niche irrégulièrement ; elle est rare en Alsace, moins fréquente en montagne, de même que dans le Sud-Ouest. L'espèce hiverne en Afrique de l'Ouest, au sud du Sahara, au moins pour ce qui concerne les nicheurs français. Les cas d'hivernage en France restent très rares.

BIOLOGIE ET MŒURS

En période de reproduction l'espèce se rencontre dans les zones marécageuses, les bords d'étangs, les lagunes, mais aussi dans les prairies hygrophiles et méso-hygrophiles. Cependant, l'espèce niche également en milieu sec dans les prairies mésophiles, les cultures (blé, colza, pois,...). On la trouve également dans des friches industrielles, en bordure de carrières ou de sablières. Espèce plutôt liée aux plaines, on la trouve néanmoins nicheuse au-dessus de 1000 m en Auvergne, voire 1500 m dans les Pyrénées-Orientales.

En période de migration, elle est plus éclectique encore et fréquente aussi bien toutes sortes de milieux humides, que les prairies, les labours, les chaumes, le bord des plages, les estuaires, les friches, etc... .

La saison de reproduction commence de début avril à début mai. Le nid est bâti à terre. Il est composé de feuilles, de tiges, de débris divers de végétaux, qui sont disposés en coupe. S'y ajoutent du crin, de la laine, parfois des plumes. C'est la femelle qui se charge seule de la construction, elle y dépose quatre à six œufs gris blanc densément ponctués de brun. L'incubation prend 11 à 13 jours. Elle est assurée par les deux sexes. Les jeunes sont nidicoles et restent au nid une quinzaine de jours pendant lesquels ils sont nourris par les deux parents. L'âge de la première reproduction est atteint à un an.

CHASSE ET EVOLUTION DES POPULATIONS



L'alimentation de l'espèce se compose principalement d'invertébrés terrestres et aquatiques qu'elle attrape en picorant. L'espèce est fréquemment associée au bétail, aussi bien sur ses lieux de reproduction qu'en hivernage. Le bétail, en avançant, fait décoller des insectes dont se nourrissent les Bergeronnettes printanières. La longueur totale du corps varie de 15 à 17 cm, le poids moyen est de 20 g. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ huit ans.

La mue complète de l'adulte a lieu au cours du mois de juillet, laquelle dure environ 40 jours.

L'espèce est non chassable et protégée. Elle est inscrite aux annexes 2 de la Convention de Berne. La population européenne de Bergeronnette printanière est estimée entre 11 et 14 millions de couples. Le statut de l'espèce est considéré actuellement comme favorable. Parmi les pays qui abritent les plus grosses populations figurent, par ordre décroissant, la Russie (8 millions de couples), la Roumanie (2 million de couples), la Bulgarie (700.000 de couples), la Pologne (600.000 de couples), l'Ukraine (500.000 de couples), la Biélorussie (450.000 de couples). L'effectif français est moins connu, il est estimé entre 100.000 à 150.000 couples. Globalement, au cours de ces dernières décennies, l'impression est à l'augmentation des effectifs, notamment au nord de la Loire, avec la colonisation des milieux agricoles, l'espèce fréquentant les cultures céréalières. Cependant, elle a diminué, voire disparu, de régions comme l'Alsace, la Dombes, le sud de la Bretagne, l'Aquitaine.

La commission Formation et Pédagogie







Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*)
Photographie : Andrew Cannizzaro (CC BY 2.0)

..... SOMME

∞ *Les observations sont basées sur les comptages effectués sur la Réserve Ornithologique Baie de Somme - Grand Lavers.*

- **1^{ère} décade** : Les effectifs globaux sont en baisse au sein de la réserve. Les pics mensuels seront loin d'atteindre des sommets = le 3 : 87 chipeaux, 34 colverts, 83 pilets, 180 foulques macroules, 12 oies cendrées, on notera la présence de quelques bécassines des marais.
- **2^{ème} décade** : Les souchets font le spectacle ! Avec 177 individus, le pic du mois pour cette espèce au cours de cette décade. Si le nombre de colverts et pilets est en chute libre, celui des chipeaux et les siffleurs est à peu près stable. Quelques limicoles sont enregistrés : 5 bécassines des marais, 2 vanneaux, 2 barges à queue noire, la première avocette est observée.
- **3^{ème} décade** : Les plongeurs sont en activité, les 7 milouins ne font pas l'unanimité car 37 morillons sont enregistrés le 21. Le pic du mois sera atteint aussi pour les sarcelles : 70 le 24 et pour les siffleurs : 129. Une partie des colverts, souchets, foulques a déserté, nos vœux les accompagnent pour le grand voyage. L'arrivée de 11 avocettes annonce peut-être le retour des habitants printaniers.

Analyse = Gilles PERE

CALVADOS

∞ *Lieu d'observations : Marais de la Vallée d'Aure*

◇ Par Jean Michel GRANDCOLLOT

Le marais est maintenant inondé depuis 4 mois sans discontinuer avec un haut niveau d'eau qui atteint par endroit 60 à 70 cm sur toute la vallée de l'Aure. C'est le biotope idéal pour les canards, le gîte et le couvert !

La fin janvier avait vu arriver les premiers pilets et en moindre quantité, des souchets. Février s'inscrit dans cette dynamique. La présence des Pilets et des souchets va crescendo jusqu'au milieu du mois où le pic semble être atteint: plusieurs centaines de pilets sont posés dans les prés inondés. Ils sont accompagnés par les souchets, un peu moins nombreux que les pilets, les sarcelles d'hiver en petits voiliers (< 10) et de rares siffleurs. Des oies ont été observées ici et là, mais je n'en ai pas vu personnellement. Dès la fermeture on a vu apparaître des colverts en couples. Les vanneaux sont toujours présents dans leur zone habituelle.

En plus des canards, on observe de très nombreuses aigrettes garzettes qui pâturent en bordure du marais. Des foulques macroules que je ne vois que rarement le reste de l'année sont bien présentes. Les cigognes sont de retour.

J'ai pu profiter d'un très beau spectacle tout au cours de ce mois de février.

LOIRE

∞ *Lieu d'observation : Plaine du Forez*

◇ Par P.GUYOT, M. VITAL

Peu d'observation du fait d'une faible présence sur le terrain

Le 12 = observations de 17 morillons, le 13 : 6 vanneaux. Sur la réserve le 19, présence d'une cinquantaine de sarcelles, autant de vanneaux ; sur un autre site une trentaine de sarcelles.

Le 20 = quelques couples sont vus sur site, également 3 chipeaux, 10 nettes rousses, 50 nettes rousses seront observées sur un autre étang. Le 21 : 22 nettes rousses, le 23 : présence de colverts et vu 2 sarcelles, le 24 : observations sur la réserve = 72 vanneaux, 50 sarcelles, puis 5 sarcelles par ailleurs, le 28 : 12 nettes rousses, 3 couples de morillons, et 3 couples de milouins.

CHARENTE MARITIME

∞ *Lieu d'observations : Marais de Hiers Brouage*

◇ Par François DESSENE

• **1^{ère} décade et 2^{ème} décade** : Beaucoup d'oiseaux sur le secteur. Le plein de la lune voit arriver un joli mouvement de canards toutes espèces confondues et de beaux vols d'oies.

• **3^{ème} décade** : Les oiseaux remontent, le 25 : un vol d'oies impressionnant = env 200 individus !

∞ *Lieu d'observations : Marais de St Jean d'Angle*

◇ Par Gregory VIDAL et Gilles PERE (A.C.A.A.S)

Très peu d'observations : Juste quelques sorties en fin de mois pour profiter de beaux voiliers de canards = sarcelles, souchets, pilets, quelques siffleurs et chipeaux, bonne présence de colverts.. Observation d'un petit paquet d'oies faisant halte, petits paquets de bécassines, et aussi quelques vanneaux.

EN VENDÉE À LAIROUX : 150 NIDS POUR LES CANARDS FABRIQUÉS PAR LES BÉNÉVOLES DE LA SAUVAGINE VENDÉENNE

Samedi matin, l'association la Sauvagine vendéenne, en collaboration avec une trentaine de bénévoles de la Société de chasse de Lairoux, se sont rassemblés pour fabriquer des nids à canards.

La pose de nids artificiels permet de faciliter la reproduction des oiseaux d'eau et est une initiative qui a fait son chemin. Mise en place il y a deux ans, elle est renouvelée chaque année.



« Le but de l'opération « Balance Ton Nid » est de faire fructifier les zones humides. Nous fabriquons à moindre coût des nids tubulaires faits de grillage à moutons, en y incorporant du foin de ruche. La chasse étant terminée, nous allons les déposer sur des poteaux au milieu des zones d'eau permettant aux canards de pondre et couvrir en toute sécurité », précise Hervé Graton, le président de la Sauvagine Vendéenne.

Les renards ou les fouines sont les principaux ennemis des oiseaux d'eau qui nichent et pondent habituellement sur les berges, une aubaine pour ces prédateurs qui mangent les œufs, les canetons. Ces nichoirs seront récupérés dès la fin de la nidification en juin.

Un grand merci encore cette année aux adhérents pour la participation aux opérations « Balance Ton Nid » 2020.



Lairoux. 150 nichoirs à canards fabriqués par les bénévoles



Du marais breton au marais poitevin nous avons fait encore plus de nids que l'année dernière. Sur l'ensemble des mares et de nos territoires, nous contribuons à développer la reproduction des canards en toute quiétude et à favoriser la biodiversité.

Merci aux correspondants du journal Ouest France pour les publications du 16 et du 24 Février 2020.

Merci à Franck HILAIREAU, Président de la Société de Chasse de Lairoux pour son accueil et le partage de vos expériences au service de la valorisation environnementale de nos zones humides. C'est une belle réussite.

A l'année prochaine pour une autre et belle aventure.

L'équipe de La Sauvagine Vendéenne.





11^{ÈME} ÉDITION DE « J'AIME LA LOIRE... PROPRE » DANS LE LOIRET

Pour la 11^{ème} année consécutive l'opération « J'aime la Loire...PROPRE » s'est déroulée sur tout le parcours de la Loire le premier samedi de mars.

.....

Cette année, le samedi 7 mars 2020, dans le Loiret, nous avons encore battu tous les records d'affluence avec 1 300 participants, répartis sur 18 points de rendez-vous, soit un point de rendez-vous tous les 7 km, et malheureusement encore, nous avons collecté environ 160 mètres cube de détritrus, malgré une Loire relativement haute, qui recouvrait en partie ses bords.



L'énumération des détrit­us est toujours une liste sans fin de détrit­us non biodégradables ou sur de très longues durées : bouteilles en plastique, sacs plastiques, particules de plaques de polystyrène, pneus, voitures en pièces détachées, .., voire dangereux comme des plaques de fibrociment amiantées ou des batteries

L'opération « J'aime la Loire...PROPRE », comme à ses débuts, continue à rassembler des bénévoles de tous horizons, souvent venus en famille ou entre amis : chasseurs, pêcheurs, randonneurs, cyclotouristes, élus, riverains, mariniers, cavaliers, kayakistes, palmeurs, sportifs en salle (judokas, basketteurs, ...), ...

Le nombre de points de rendez-vous continue à augmenter et l'organisation des points de rendez-vous s'élargit progressivement à des élus ou à d'autres associations, souhaitant intégrer l'opération, ce qui démontre, s'il en était encore besoin, la capacité des Chasseurs à rassembler sous une même bannière pour une Loire plus Propre.

Lors de l'inscription, le café d'accueil, comme le vin d'honneur en fin de matinée sont de vrais moments de convivialité, d'échanges, appréciés de tous, fiers de participer à cette action éco-citoyenne, qui a obtenu le Label Unesco dès les débuts de l'opération en 2010.

Nous adressons tous nos remerciements à tous les bénévoles qui tiennent des points de rendez-vous, et bien sûr à l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'opération et qui sont venus collecter tous ces déchets tout au long de la Loire afin qu'ils ne la polluent plus et qu'ils n'atteignent pas l'océan pour le polluer à son tour, tuant sur leur passage les oiseaux comme les poissons comme les mammifères qui prennent ces déchets pour de la nourriture. Les médias s'en font régulièrement les échos.

Nous adressons tous nos remerciements à la Fondation des Habitats de la Faune Sauvage pour son aide logistique (sacs poubelle, gilets, bennes), à l'entreprise Rostaing pour les gants.



Nous adressons également tous nos remerciements à nos partenaires locaux :

- Les municipalités de chaque point de rendez-vous qui nous apportent une aide précieuse en communication et en logistique et pour certaines le verre de l'amitié,

- la Fédération des Chasseurs du Loiret, notre fidèle partenaire, qui prend chaque année en charge depuis les débuts de l'opération les affiches et flyers,

- la Direction Départementale des Territoires du Loiret qui nous a mis à disposition 4 camions et 8 agents pour nous aider à transporter les déchets jusqu'aux bennes,

- Mc Donald qui nous a offert le petit déjeuner sur plusieurs points de rendez-vous et dont le personnel a ensuite participé à l'opération,

- Leclerc, en plus d'être un des premiers sponsors à nous avoir aidé en fournissant gilets, gants et sacs pendant les premières années de l'opération, a offert des viennoiseries à plusieurs points de rendez-vous et la collation du midi sur un point de rendez-vous.



- Et la Centrale de Dampierre en Burly qui nous aide depuis plusieurs années.

L'opération a largement été médiatisée avant, pendant et après, tant du côté de la presse écrite que des médias de l'audio-visuel, et bien sûr via Internet.

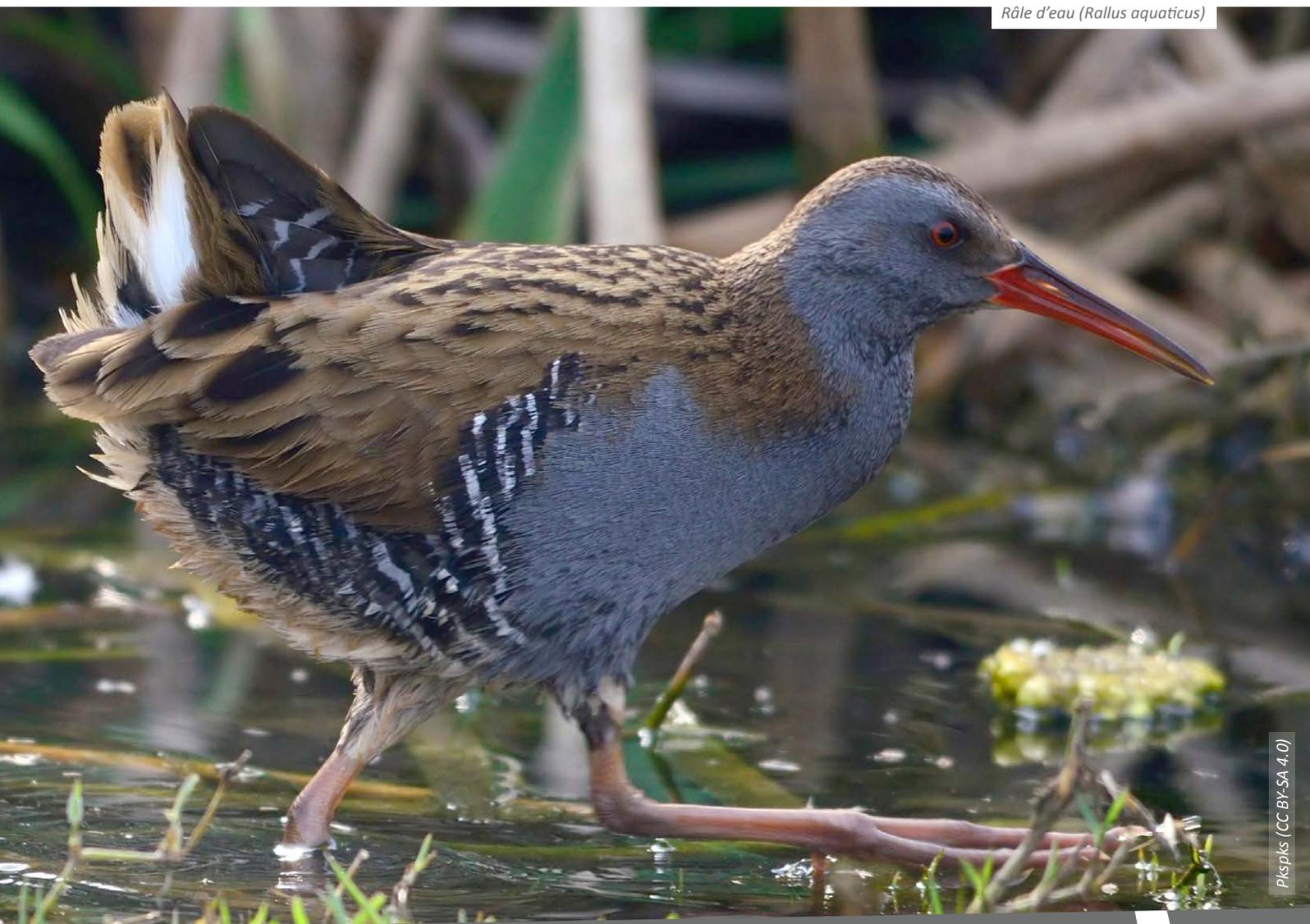
Francis QUETARD
Organisateur de l'opération
« J'aime la Loire..PROPRE » pour le Loiret
Président des Chasseurs de Loire ACDPF45





Yerpo (CC BY-SA 3.0)

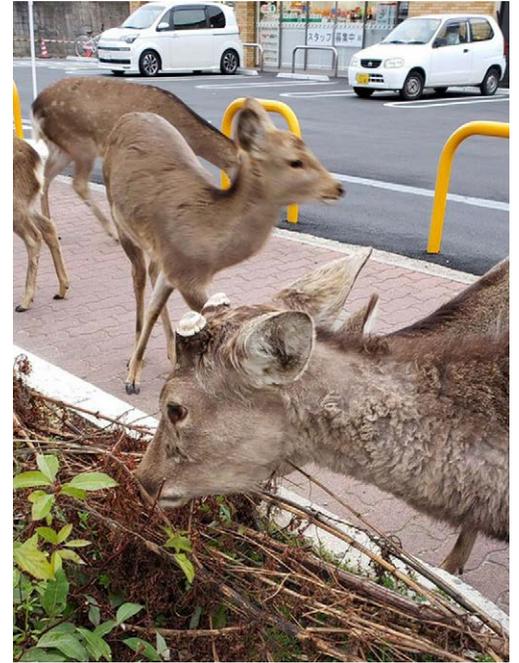
Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)



Pkspks (CC BY-SA 4.0)

LES ANIMAUX S'APPROPRIENT LES VILLES PENDANT LE CONFINEMENT

Nicolas Portnoi / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP



okadennis (@okadennis)



okadennis (@okadennis)



okadennis (@okadennis)





Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) / Alpsdake (CC BY-SA 3.0)



Björn S. (CC BY-SA 2.0)

Nombre de parts de quotient familial	Limite de revenu fiscal de référence à ne pas dépasser
1	10 988 €
1,25	12 455 €
1,5	13 922 €
1,75	15 389 €
2	16 856 €
2,25	18 324 €
2,5	19 791 €
2,75	21 258 €
3	22 725 €
Par demi-part supplémentaire	2 934 €
Par demi-part supplémentaire	1 467 €



Quantités

Pour chaque diamètre	03 29107	04 29111	05 29115	06 ^{1/2} 29118	07 29119	08 29121	09 29123	10 29125	11 29126	Total
Je mentionne le nombre de lots (10 bagues fermées par lot)									lots de 10
Pour chaque diamètre	12 29127	13 29128	14 29129	15 29130	16 29131	18 29132	20 29133	22 29134	24 29135	Total
Je mentionne le nombre de lots (10 bagues fermées par lots)									lots de 10

Adhérents

le lot de
10 bagues
3.50 €

J'ai réglé ma cotisation annuelle

Je commande lots X 3.50 € = €

Je commande registre (s) X 5.00 € = €

J'ajoute les frais 5.00 €

TOTAL €

Non-adhérent

le lot de
10 bagues
5.50 €

Je n'ai pas réglé de cotisation annuelle

Je commande lots X 5.50 € = €

Je commande registre (s) X 5.00 € = €

J'ajoute les frais 10.00 €

TOTAL €

Informations importantes

Le registre détenteur n'est à commander que si vous ne possédez pas de registre ou que votre registre actuel est complet.

Toute commande ne correspondant pas au bon tarif ou sans frais de gestion sera renvoyée à son expéditeur sans être traitée.

Après validation de votre commande, les délais de fabrication, d'enregistrement et de livraison sont de 6 semaines

Dans le cas d'une commande trop importante, les bagues peuvent être utilisées sur l'année suivante



Commandez en ligne sur boutique-ancge.fr, vous aurez la confirmation et le suivi de votre commande

Code membre :
si non adhérent

N° d'adhérent :
sur votre carte ou sur le film de la revue

Code détenteur :
attribué à la 1ère commande de BF

Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél fixe: Tél portable :

Email :

Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement (chèque bancaire, postal ou mandat-cash) à l'ordre de l'ANCGE à :

ANCGE - BP 54 - 14310 VILLERS BOCAGE - Pour tout renseignement : 09 82 12 11 99

Commandez en ligne avec un paiement par carte bancaire sur notre boutique : <http://boutique-ancge.fr/>

Pour être les premiers informés, rejoignez notre site : <http://www.ancge.fr/>



ATTENTION : 2 lots de 3 bagues par diamètre et par an sont autorisés

Diamètre 07 (sarcelles d'hiver) :
Diamètre 08 (sarcelles, hybrides) :
Diamètre 10 :
(pilet, siffleur, chipeau, souchet, milouin, morillon, foulque, hybrides)
Diamètre 12 (colvert, hybrides) :
Diamètre 18 (oies) :
TOTAL DE LOT (s) :



Adhérents

le lot de
3 bagues
10.50 €

Non-adhérent

le lot de
3 bagues
14.50 €

J'ai réglé ma cotisation annuelle

Je n'ai pas réglé de cotisation annuelle

Je commande lots X 10.50 € = €

Je commande lots X 14.50 € = €

Je commande registre (s) X 5.00 € = €

Je commande registre (s) X 5.00 € = €

J'ajoute les frais 5.00 €

J'ajoute les frais 10.00 €

TOTAL €

TOTAL €

Informations importantes

Le registre détenteur n'est à commander que si vous ne possédez pas de registre ou que votre registre actuel est complet.

Toute commande ne correspondant pas au bon tarif ou sans frais de gestion sera renvoyée à son expéditeur sans être traitée.

Délais de livraison

Bagues ouvertes uniquement : 5 jours
Bagues fermées et ouvertes : 6 semaines
Livraison séparée : faire la demande

⚠ ⚠ Utiliser une pince multiprise. ⚠ ⚠

1/ Fermer la bague.



2/ Assurer le verrouillage.



⚠ ⚠ Identification seulement. ⚠ ⚠

Commandez en ligne sur boutique-ancge.fr, vous aurez la confirmation et le suivi de votre commande

Code membre :
si non adhérent

N° d'adhérent :
sur votre carte
ou sur le film de la revue

Code détenteur :
attribué à la 1ère commande de BF

Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél fixe: Tél portable :

Email :

Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement (chèque bancaire, postal ou mandat-cash) à l'ordre de l'ANCGE à :

ANCGE - BP 54 - 14310 VILLERS BOCAGE - Pour tout renseignement : 09 82 12 11 99

Commandez en ligne avec un paiement par carte bancaire sur notre boutique : <http://boutique-ancge.fr/>

Pour être les premiers informés, rejoignez notre site : <http://www.ancge.fr/>

MOTS CROISÉS N°676 DE JEAN-PAUL ALBERT

Horizontal

1. Presque tous les lecteurs de « La Sauvagine » le sont.
2. Permet de découvrir la nature.
3. Guillaume Tell s'en servait – Arbre à caoutchouc.
4. Qui rêve d'un monde parfait.
5. Chants funèbres antiques. Chiffre romain
6. Change l'ordre des choses.
7. Conifères – Dieu de l'Amour.
8. Aperçu – Populairement brûlée.
9. Mettre dans une monture.

Vertical

- A. Telle la biche aux abois.
- B. Troupeau de cervidés – Amusant.
- C. Ville de Loire-Atlantique.
- D. Comme la carte mémoire de nos téléphones – Premier d'une liste française – Suisse.
- E. Déplacera au-dessus du sol.
- F. Enfonceras dans la vase.
- G. Vont avec les autres – Groupe ethnique.
- H. Note de musique – Tramée.
- I. Moutarde noire – Fin de mode.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2									
3				■				■	
4									
5							■		
6		■							
7				■					■
8			■						
9									

LOGIGRAMME N°676 DE GENEVIÈVE ALBERT

Pêche à la truite.

Nos chasseurs profitent de la fin de saison de la chasse pour s'en aller taquiner la truite. Quelle rivière choisissent-ils ? et quelle est la taille de la truite qu'ils ont pêchée ?

- Dans le Cantal, Alban a pêché une truite faisant un centimètre de plus que celle pêchée dans la Brenne.
- La truite de 29 cm, attrapée par Damien, n'a pas été pêchée dans la Loue, où s'active Kévin.
- La plus petite truite a été prise dans la Brenne.

		Rivières				Tailles			
		La Brenne (37)	La Cère (15)	L'Elorn (29)	La Loue (25)	25 cm	26 cm	29 cm	30 cm
Chasseurs	Alban								
	Damien								
	Gaëtan								
	Kévin								
Tailles	25 cm								
	26 cm								
	29 cm								
	30 cm								

Chasseurs	Rivières	Tailles
Alban		
Damien		
Gaëtan		
Kévin		



Game Fair
EN LOIR-ET-CHER

L'ANCGE

VOUS OFFRE UNE RÉDUCTION SUR VOTRE ENTRÉE

13€ AU LIEU DE 16€ Vendredi ou dimanche

15€ AU LIEU DE 18€ Samedi

22€ AU LIEU DE 25€ le billet 3 jours

ENTRÉE GRATUITE
Pour les enfants de -10 ans

Nom : Prénom :

Email :

Offre valable sur présentation de ce coupon dûment complété aux entrées du Game Fair
Le Game Fair est organisé par Larivière Organisation - 12, rue Mozart - 92587 Clichy cedex - tél. : 00 33 (0) 1 41 40 31 28 - gamefair@editions-lariviere.com



Game Fair

EN LOIR-ET-CHER



LE PLUS GRAND SALON DE LA CHASSE

12-13-14 JUIN 2020

LAMOTTE-BEUVRON - SOLOGNE

DINER SPECTACLE
SAMEDI 13 JUIN
RÉSERVATIONS 01 41 40 31 28



gamefair.fr